

# INFORMATIONS

## Lettre d'information de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

N° 44

Juin 2015

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Beaucoup plus jeune, je m'imaginai que les merveilles de l'Empire romain avaient disparu submergées par les hordes barbares qui les rasaient systématiquement. La réalité est moins brutale et moins colorée : il ne s'agit que d'une digestion par la médiocrité d'une « élite » n'ayant pas su faire comprendre aux citoyens l'esthétique ou l'intérêt des réalisations anciennes, ou n'ayant pas pu matériellement subvenir à l'entretien des merveilles qu'elle ne comprenait plus.

Pour exemple, la disparition du patrimoine bâti de nos campagnes et plus spécialement de la maison à pan-de-bois est un phénomène inexorable, dû tant à l'urbanisation de l'habitat qu'au déclin du monde paysan et qu'au changement radical des matériaux de construction.



La grange d'Ittenheim (photo : Guy Bronner)

Le destin de l'immense grange d'Ittenheim serait banal, s'il ne concernait un des plus remarquables édifices ruraux à colombage d'Alsace : bâtiment de 400 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, vaste vaisseau au retour d'équerre construit entièrement en chêne, à l'ossature à double chevillage ; son faîte culmine encore à près de 14 m. Construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par un notable local, probablement Michel Weber, « *Gerichtsmann* », cette dépendance est séparée en 1804 du logis par la route impériale n° 10, future nationale 4. L'habitation, qui existe toujours, en contrebas de la N4 au 1 rue Louis Pasteur, est une insigne maison datée de 1687. Dans cette même commune, j'avais récupéré il y a quelques années, à l'occasion d'un vandalisme ordinaire (la destruction d'une autre grande et magnifique grange à ossature de chêne), une plaque de chêne gravée d'un

touchant envoi : je laisse nos lecteurs juger de cette langue savoureuse.

« ANNO 1781 · HAT · DISE · SCHEUR · BAUEN /  
LASEN EIN HOCHLÖBLICHE / STIFFT ALT · S ·  
PETER · IN STRASB / UND SEYND DIE ·  
BAUHEREN · / GEWESEN · H : LABBE · DORSNER /  
GUSTOS · H : LABBE ZAPFFEL · PRO / MOTOR · H ·  
GILIG · SCAFFNER · ET : IACOB · NORTH · DES ·  
STIFFT · MEYER MIT / CATHARINA · DIMERT  
DESEN EHELICHE / HAUS · FRAU · VIVANT IN  
ÆTER / NUM · FILIUS ».



L'inscription de 1781 provenant d'Ittenheim (photo : Guy Bronner)

Traduction : « En l'an 1781, le très estimable chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg a fait construire cette grange. Les maîtres d'œuvre étaient M. l'abbé Dorsner, custode, M. l'abbé Zapffel, promoteur, M. Gilig, intendant, et Jacques North, *meyer* du chapitre, avec Catherine Dimert son épouse légitime, qu'ils vivent éternellement. Le fils »

Inscription trilingue et biconfessionnelle, patrimoine strasbourgeois d'une communauté protestante aux chanoines catholiques. Heureusement de superbes pavillons remplacent ces incongrus témoins du passé et font d'Ittenheim une rassurante banlieue-dortoir... Les barbares ne viennent donc pas forcément de très loin pour saccager l'Empire...

Guy BRONNER

## D'ARCHI-STRASBOURG À ARCHI-WIKI

Depuis 2008, le site collaboratif gratuit Archi-Strasbourg s'est donné pour objectif de constituer une base de données grand public centrée sur l'architecture et l'histoire des bâtiments ou lieux situés sur le territoire de la ville de Strasbourg-Eurométropole.



Ce corpus intégrant une majorité de monuments, sans limites chronologiques ni restrictions typologiques, s'élabore par la contribution de bénévoles généralement intéressés par le sujet mais non spécialistes, de sorte qu'il diffère par cet aspect du recensement scientifique méthodologique opéré par le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Alsace.

Afin d'évoluer, l'association Archi-Strasbourg souhaite donner à son site de nouveaux développements un peu calqués sur le modèle de Wikipedia : c'est l'origine du projet « Archi-Wiki ».

Pour assurer son financement d'un coût estimé à 42 120 €, Archi-Strasbourg a eu recours à différentes sources : dons de particuliers, d'entreprises, aide parlementaire, DRAC... L'association a également remporté le concours SCAN organisé par la Ville de Strasbourg, doté de 20 000 €. De son côté, le Bureau de la SCMHA a décidé d'allouer une aide de 3 000 € au projet Archi-Wiki. Ce soutien permettra aussi d'assurer une meilleure lisibilité de notre Société sur un site attractif, consulté par de nombreux internautes que passionne le patrimoine monumental de Strasbourg-Eurométropole.

<http://archi-strasbourg.org>

<http://www.archi-wiki.org> (nouveau site ouvert en mai 2015)

Le Bureau

## La parole est donnée au collectif La Victoire pour tous

### LES BAINS DE STRASBOURG : PATRIMOINE MUNICIPAL EN DANGER



L'établissement de Bains municipaux (*Stadt Schwimmbad*) ouvrait ses portes le 10 août 1908 sur le *Nicolaus Ring* (actuel boulevard de la Victoire) à Strasbourg, alors ville allemande, capitale du *Land* d'Alsace-Lorraine (*Reichsland Elsass-Lothringen*). L'aile des Bains médicinaux (*Medizinal Bad*) viendrait compléter le programme en 1911.

Outre l'aboutissement d'une volonté de doter la capitale du Land d'un grand équipement balnéaire et de santé, à l'exemple des grandes villes allemandes, ce projet, défendu par les Socialistes, majoritaires au Conseil Municipal, était l'accomplissement d'un vœu cher aux Strasbourgeois, en cette époque où les foyers n'étaient pas encore équipés d'installations sanitaires adéquates.

Le terrain choisi – l'emplacement de l'ancienne caserne des Pêcheurs – aura situé cet établissement de Bains à la jonction entre l'ancienne ville et la nouvelle (*Neustadt*). Et c'est cette articulation entre les « deux Strasbourg » qui confère sans doute un caractère emblématique à cet édifice. Façade monumentale donc, faisant face à la *Neustadt* – l'arrière du bâtiment, plus convivial, se découpant en harmonie avec la vieille ville. Et, par la beauté des vitraux et le sage aveuglement des quelques fenêtres, le sud de ces Bains fermait les yeux, précautionneusement, sur les péchés de la sulfureuse rue des Pêcheurs (*Fischergasse*, actuelle rue Prechter).

Le développement du projet avait été confié à l'architecte municipal Fritz Beblo à son arrivée à Strasbourg en 1903.

Durant le déroulement du chantier, des crédits supplémentaires ont été accordés, à plusieurs reprises, pour que le résultat soit optimal. Innovant pour son époque (structure en béton armé, chauffage par la vapeur), l'établissement de Strasbourg se devait d'être parfait. Aussi, des commissions d'experts (édiles, architectes, médecins...) ont visité divers bains en Allemagne (Munich, Düsseldorf, Giessen, Francfort, Augsbourg et Stuttgart), dans le souci de faire de celui de Strasbourg un exemple à suivre. Et la lecture de documents d'archive montre que les citoyens ont donné leur avis tout au long du processus, en ayant même parfois influencé le projet.

Ainsi, la qualité de la construction, avec le souci des moindres détails, eut pour résultat un ensemble balnéaire qui aura traversé le siècle sans trop de soucis. S'il a pris quelques rides, visibles aujourd'hui sur ses façades, l'établissement de Bains des Strasbourgeois n'a jamais sombré dans la décrépitude. Au fil du temps, certains services fermèrent, des projets furent évoqués, on parla parfois de mise aux normes... Mais, par des dérogations préfectorales et dans l'intérêt des usagers, l'établissement a continué à fonctionner et, aujourd'hui centenaire, il est toujours en service.

### **Inscrit, mais pas encore classé...**

Contrairement à ce que pense la majorité des Strasbourgeois, les Bains ne sont pas classés. La désinformation à ce propos est importante, l'établissement étant souvent cité comme « classé monument historique », y compris dans des brochures éditées par la Ville !

La demande de protection de l'édifice date des années 1990. Une première étude dans ce sens a été réalisée entre 1994 et 1997, avec un diagnostic patrimonial et des propositions pour sa restructuration. Démontrant les qualités patrimoniales remarquables de cet ensemble, ce dossier a justifié le dépôt par la municipalité d'une demande de protection auprès des services du Ministère de la Culture. Cette démarche a abouti à l'inscription des Bains municipaux à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en octobre 2000. Il y a donc eu protection d'une partie des installations, mais pas du bâtiment en totalité.

Ensuite, au vu de l'importance de cet édifice, un dossier de classement très complet et bien détaillé a été instruit par la DRAC. Un avis favorable au classement en totalité a été émis par la Commission Nationale des Monuments Historiques (CNMH) réunie à Paris le 19 mars 2012. Mais l'arrêté de classement ne peut être soumis à la signature de la ministre qu'après le recueil de l'accord du propriétaire, c'est-à-dire la Ville de Strasbourg. Et le maire n'a toujours pas donné suite à cette demande.

Or, si pour le propriétaire l'opportunité de signer l'accord pour le classement d'un édifice peut dépendre, parfois, des travaux de rénovation prévus, dans le cas précis des Bains de Strasbourg, il est à craindre que le blocage du processus ne se trouve plutôt dans des desseins plus « comptables ».

### **Privatiser les Bains... pourquoi ?**



Aujourd'hui, dans Strasbourg, Eurométropole française, la municipalité à majorité socialiste propose la privatisation des Bains... sans que les citoyens ne soient informés de la nature précise du projet. L'actuelle décision du maire de faire appel à des capitaux privés pour la rénovation de l'établissement, menace qui refait surface cinq ans après les premières tentatives en 2010, n'augure rien de bon en matière de conservation de ce patrimoine extraordinaire.

Car il est question de changer radicalement l'esprit des lieux. Nous pensons que, en plus du cadre bâti, le patrimoine concerne la fonction d'un bâtiment. Et les Bains constituent une partie importante du patrimoine historique et social de Strasbourg.

En plus du fait qu'ils soient, dans l'intégralité, les mieux conservés de toute une série de bâtiments similaires en Allemagne, le procès verbal demandant le classement en totalité est éloquent : outre la reconnaissance de l'importance de l'architecte Fritz Beblo et de la qualité exceptionnelle de son œuvre majeure, ce rapport souligne le fait que l'établissement se trouve toujours en état de fonctionnement, sans avoir été détourné de sa fonction d'origine. L'aspect « durable » de cette architecture – en ce qui concerne le bâti mais aussi l'usage – est ainsi considéré comme important, dans le processus de classement.

Dans ses déclarations, Roland Ries soutient que l'une des piscines resterait accessible au grand public, que quelques douches publiques seraient conservées... Mais que, « pour le reste » (sic), il comptera sur un partenariat avec le secteur privé. Or, le reste... concerne environ 90%, sinon plus, de la surface bâtie ou à bâtir !

La pratique de la natation est renvoyée aux autres piscines de l'agglomération. Ce qui signifie que, seul établissement situé au centre de Strasbourg et tout proche de l'université, les Bains perdraient pour les nageurs leur fonction de piscine. Or, la volonté du maire de privilégier ce qu'il appelle les activités relevant « du bien-être et de la beauté » (sic), c'est-à-dire, de transformer ces Bains en spa, nous a immédiatement conduits à penser qu'un équipement hôtelier viendrait inévitablement s'associer au projet. Cette possibilité, au départ niée, est aujourd'hui clairement

déclinée par les responsables municipaux. En détournant ainsi définitivement l'usage initial des Bains, ce projet reviendrait à aliéner ce bien aux usagers d'origine, les Strasbourgeois, à leur insu.

Par ailleurs, qui peut croire qu'un investisseur privé accepterait de faire coexister les bonheurs de l'eau réservés à une clientèle aisée... avec des douches publiques ? En marketing, on le sait, l'exotisme fait recette... mais il y a quand même des limites.

### **Rénovation des Bains : pourquoi tant de mystère ?**

La municipalité prétend confier le projet à la SPL Deux Rives – mais dans quel objectif ? L'argument en est l'extrême complexité du dossier. Or, en quoi les Bains municipaux sont-ils plus complexes que d'autres rénovations menées en régie par la Ville, comme le Palais de Fêtes, la BNUS, le Palais des Congrès... Et que dire du Plan Piscine, investissement de 100 M€ pour la remise à neuf, en régie, de toutes les piscines de l'agglomération et qui, tout en excluant la doyenne, celle de la Victoire, prévoit aussi 30 M€... pour une nouvelle piscine ?

Il faut savoir que les soins par l'eau sont, de nos jours, une source non négligeable de profit. Et, lorsqu'elles sont rattachées à un complexe hôtelier, les structures du type spa sont très prisées, attirant une clientèle aisée. De plus, dans l'argument marketing, l'ancien, réhabilité, constitue un luxe absolu. Et s'il s'agit d'un « monument historique », c'est encore mieux !

### **Vous avez dit... Molitor ?**

L'exemple de la mythique piscine Molitor devrait suffire pour éclairer nos propos. Piscine populaire du Paris des années 1930, considérée comme vétuste, elle a été fermée en 1989. Les lieux laissés à l'abandon, le pillage s'en est suivi : vitraux et décors arrachés, murs tagués...

Jack Lang a demandé son inscription au titre des Monuments Historiques et une réhabilitation a été proposée. Association créée, mobilisation pour garder Molitor accessible au public, promesses du maire dans ce sens... Bertrand Delanoë a fini par confier le projet à Colony Capital, avec un bail emphytéotique de 54 ans. Ce projet devait, par contrat, garder des créneaux horaires pour les écoliers et des prix raisonnables pour l'un des bassins...

Résultat : la piscine a fait sa réouverture en 2014 sous la forme d'un hôtel cinq étoiles avec un luxueux spa, proposant des tarifs prohibitifs ! Et il est probable que les écoliers se voient bientôt interdire l'entrée... à moins qu'ils ne soient gardés comme un élément exotique du décor, à

l'exemple de la conservation qui a été faite, par l'architecte, des graffitis d'antan : mémoire des *rave parties* ou de la mobilisation contre la privatisation de cette piscine historique, ces graffitis ne restent visibles que pour ceux qui peuvent aujourd'hui en payer le prix.

Lors de la réouverture, Jack Lang s'est dit « choqué » en voyant ce qu'est devenue la piscine Molitor... Mais où était-il, l'ancien Ministre socialiste de la Culture, lorsque le maire socialiste de Paris signait le bail emphytéotique qui cédait Molitor au privé ?

Dans l'espoir que, dans le futur, Catherine Trautmann, Ministre de la Culture au moment de la demande de protection des Bains, ne sera pas obligée de s'adresser à la presse strasbourgeoise pour se dire « choquée »... de ce que sera devenue la piscine de la Victoire, nous l'invitons instamment à intervenir auprès du maire, afin de remettre sur de bons rails le projet de rénovation – nécessaire et souhaité – de nos Bains municipaux !

Voilà pour les similitudes avec la piscine parisienne. La différence ? Si la piscine Molitor était fermée, en ruines, le site abandonné par les pouvoirs publics au moment des faits, les plus que centaines Bains municipaux de Strasbourg sont toujours en fonctionnement et, malgré l'abandon par les municipalités successives, qui n'ont investi que le strict nécessaire dans la conservation de l'édifice, les Strasbourgeois lui restent fidèles et se réjouissent toujours d'y aller.

Baptême obligé des écoliers, lors des premiers contacts avec le bleu de l'eau apprivoisée, ils sont nombreux à dire qu'ils y ont appris à nager : au fait, bien avant la première gorgée de bière, quel Strasbourgeois n'a pas bu de l'eau des bassins de La Victoire ?

Une rénovation dans les règles de l'art – et ces Bains traverseront un siècle de plus, verront passer des générations de piscines, conçues, démolies et/ou reconstruites dans la capitale alsacienne, tout en accueillant les premières brasses de bien de Strasbourgeois !

Liane ZOPPAS

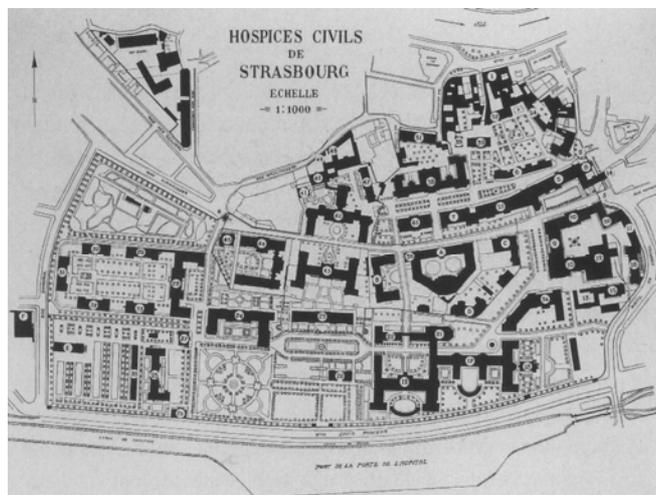
*La Victoire pour tous : un collectif s'est créé à Strasbourg, pour la rénovation des Bains Municipaux dans le cadre du service public.*

[www.lavictoirepourtous.org](http://www.lavictoirepourtous.org)

[www.facebook.com/lavictoirepourtous](https://www.facebook.com/lavictoirepourtous)

[bm.lavictoirepourtous@gmail.com](mailto:bm.lavictoirepourtous@gmail.com)

## LA PROTECTION DE L'HÔPITAL CIVIL DE STRASBOURG : HISTOIRE ET PERSPECTIVES



Plan de l'hôpital civil de Strasbourg (1932)

La protection du site de l'Hôpital civil de Strasbourg, ou Hôpital Universitaire de Strasbourg (HUS), est ancienne. Outre les hôtels lui appartenant sur le quai Saint-Nicolas, sont inscrits au titre des monuments historiques :

- le bâtiment principal et l'ancienne salle d'anatomie (arrêté du 13 juin 1929) ;
- la tour et porte de l'Hôpital (arrêté du 13 juin 1929) ;
- et les façades et toitures du pavillon animalier (arrêté du 20 mars 1989).

Les travaux engagés depuis 2000 pour la construction du Nouvel Hôpital Civil (NHC) et la réhabilitation de certains pavillons anciens du site (Pavillon Leriche, clinique dentaire) ont été l'occasion de plusieurs demandes ponctuelles de protection adressées à la CRMH. En 2009, une demande portant sur la totalité du site a permis d'engager une révision de la protection de ce site dans sa totalité. L'enquête a été réalisée conjointement avec le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Alsace.

La procédure de protection de cet ensemble remarquable, présentée en Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) le 15 février 2011, devait s'intéresser d'abord à la partie historique et à la seconde extension (1904-1918), puis dans un second temps aux bâtiments de la première extension (1874-1901). Pour mémoire, voici le déroulé jusqu'à aujourd'hui de cette procédure de protection particulière :

- 15 février 2011 : CRPS. La séance a été mouvementée. Les membres ont voté les points suivants :
  - les bâtiments des Services économiques et techniques ne sont pas proposés à l'inscription ;
  - le bâtiment de la maternité ne sera pas inscrit ;

- l'ancienne pharmacie (XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) et la maison des Sœurs (Moyen Âge et XVIII<sup>e</sup> siècle) seront inscrites en totalité (arrêtés du 15 juin 2011) ;
- une partie du mur d'enceinte sera inscrite (arrêté du 13 janvier 2012) ;
- par ailleurs, il a été convenu que la CRPS suivante examinerait à nouveaux les propositions de protections d'une sélection de bâtiments construits par les Bonatz.
- Depuis la CRPS du 15 février 2011, de nombreuses réunions ont été organisées entre la DRAC, les services de la Communauté urbaine de Strasbourg, ses partenaires et les investisseurs privés intéressés par le site, et la Direction de l'Hôpital Universitaire de Strasbourg. Elles sont l'occasion d'échanger sur les perspectives et l'avancée des projets de chacun, au regard du souhait de protéger ce site remarquable pour l'histoire de la médecine et de l'architecture hospitalière nationale.
- Les parties suivantes sont désormais protégées au titre des monuments historiques :
  - la maison des Sœurs en totalité (inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques / ISMH 15/06/2011) ;
  - l'ancienne pharmacie en totalité (ISMH 15/06/2011) ;
  - les passages, éléments structurant et une partie du linéaire du mur de l'hôpital civil (ISMH 13/01/2012).
- En 2014, plusieurs bâtiments sont désormais vides ou en cours de déménagement (Services économiques et techniques, ORL, pavillon Blum, etc.). L'ancienne maternité est démolie et la clinique chirurgicale A est en cours de démolition. D'autres travaux visent des extensions plus récentes de la clinique chirurgicale A. L'ancienne buanderie ou bâtiment des archives (au nord-ouest du bâtiment) a disparu au profit de la construction du PAPS-PCPI à proximité immédiate de l'ancienne pharmacie. La maison des Sœurs fait l'objet d'un projet de réhabilitation et de nouvelles constructions devraient trouver leur place à ses côtés. Enfin, la Direction des HUS renforce ses perspectives de cession du foncier au sud-est du site et vend une partie de ses propriétés immobilières au nord, le long du quai Saint-Nicolas. Par ailleurs, le parc et les immeubles du Heyritz sont aujourd'hui achevés, et une passerelle neuve permet le franchissement du canal.

La protection du site de l'Hôpital civil de Strasbourg intervient dans un contexte où le patrimoine strasbourgeois

de l'époque du *Reichsland* (1871-1908) est l'objet d'une analyse fine par le Service de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Alsace, en partenariat avec la Ville de Strasbourg, visant à sa conservation et à sa valorisation, avec notamment le projet municipal de classement de la

*Neustadt* au Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'extension du secteur Sauvegardé de Strasbourg.

Clémentine ALBERTONI

## LES AVANTAGES FISCAUX DE LA PROTECTION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Le patrimoine culturel européen est une richesse génératrice de richesse économique. Cela apparaît comme une évidence, tant les retombées touristiques ou industrielles et artisanales sont importantes. Mais c'est aussi une charge pour les propriétaires et les « avantages » fiscaux ne font en fait qu'essayer de compenser les frais engendrés par la gestion de ces objets qui participent à l'entretien et à la transmission de notre mémoire.

Les incitations fiscales sont de deux ordres : celles qui concernent les non propriétaires et celles des propriétaires.

- Dans le premier cas il s'agit de dons :
  - à une association reconnue d'utilité publique, dont le but ira dans le sens de la préservation du patrimoine (comme c'est le cas de notre Société), dons déductibles dans le cadre de l'impôt sur le revenu.
  - A la Fondation du Patrimoine (FdP), soit sous forme de don imputable à l'impôt sur le revenu, soit par don déductible directement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF... pour ceux qui en paient) à hauteur de 75% de la somme versée. Ces dons à la FdP peuvent faire l'objet d'un souhait d'affectation... et leur utilisation est donc vérifiable.
- Les heureux (?) propriétaires d'un Monument Historique voient leur droit varier selon que le monument est source de revenus ou non, qu'il est ouvert ou non au public, ou enfin lors de la succession.

Au-delà des avantages fiscaux, un objet inscrit peut obtenir jusqu'à 15% de subvention de l'Etat, un objet

classé jusqu'à 40%, étant entendu que tout avantage ne peut porter que sur les parties inscrites ou classées. Toute subvention de l'Etat ou d'une collectivité doit être déclarée comme revenu et ne peut être déduite des impôts.

Il convient enfin de souligner que tout chantier sur un Monument Historique doit faire l'objet d'un permis de construire soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France et que, de ce fait, un délai de six mois est à prévoir avant le début des travaux. Seuls ces travaux autorisés sur parties protégées ont droit aux avantages fiscaux. Pour les propriétés acquises avant 2009, le propriétaire doit posséder la totalité de l'objet ou alors obtenir un agrément préalable des services fiscaux, demandé par rescrit. Le monument doit être en jouissance du propriétaire. Les avantages évoqués concernent un bien ne procurant aucune recette imposable.

Je souligne que le montant déductible des travaux l'est non pas sur le revenu imposable, mais sur le montant des impôts.

Un mot sur les charges foncières, dont l'exonération sur un monument protégé est acquise, à 50% si l'édifice n'est pas ouvert au public.

Pour ce qui est des droits de succession, un Monument Historique peut être exonéré moyennant certaines conditions et accord avec les services fiscaux.

Guy BRONNER

Référence au Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts : <http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/3429-PGP>

## DU NOUVEAU CONCERNANT LES DISPOSITIFS D'ACCESSIBILITÉ AUX ÉDIFICES RECEVANT DU PUBLIC

Jusqu'à présent la loi était très stricte concernant l'accessibilité des édifices recevant du public, et imposait des dispositifs très contraignants quelle que soit la nature de la construction. Un récent décret prévoit la possibilité de dérogation, notamment dans le cas du Patrimoine protégé. Nous citons ci-après l'extrait du texte spécifique à ce domaine.

**Décret N° 2014-1226 du 5 novembre 2014, modifiant les dispositions du code de la construction et l'habitat relatif au schéma directeur accessibilité.**

### Article 9

Le représentant de l'État dans le département peut accorder des dérogations aux règles de l'accessibilité :

*En cas de contraintes liées à la conservation du patrimoine dès lors que les travaux doivent être exécutés :*

*À l'extérieur et le cas échéant à l'intérieur d'un édifice recevant du public classé au titre des Monuments Historiques ou inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques ou sur un bâtiment situé dans un Secteur Sauvegardé.*

*Sur un établissement recevant du public situé aux abords et dans le champ de visibilité d'un Monument Historique classé ou inscrit ou dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou dans un Secteur Sauvegardé lorsque ces travaux sont de nature à porter atteinte à la qualité de ces espaces protégés.*

On peut donc constater qu'il y a du progrès et que l'on évitera par exemple que certains édifices soient défigurés par l'adjonction des rampes d'accès aussi disgracieuses que mangeuses d'espace. Néanmoins il ne faut pas ignorer la

part de subjectivité des critères entrant en ligne de compte ainsi que le bon vouloir du représentant de l'État.

Daniel GAYMARD

## LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE PATRIMOINE EN DANGER



Si elle est adoptée en l'état, la loi sur la transition énergétique risque de nuire profondément à l'aspect du bâti qui fait la richesse du Patrimoine architectural français. Cette loi prévoit que l'on ne puisse « s'opposer à la mise en œuvre d'une isolation en saillie des façades et surépaisseur des toitures des constructions existantes » (article 3). Consciente de la grave menace, tant esthétique que culturelle, que représente cette loi, des présidents des principales sociétés et associations dont la vocation est la sauvegarde du Patrimoine, dont nous donnons la liste *in fine*, ont rédigé un communiqué de presse en novembre 2014.

Il n'est point besoin d'une longue démonstration pour établir que l'emballage d'un bâtiment ancien revient à gommer la spécificité de l'architecture et de son impact sur la perception de l'histoire et de l'esthétique.

Du fait que personne, pas même un Maire, ne puisse s'opposer à l'« emballage », même dans les ZPPAUP et abords des Monuments Historiques, il importe : 1° que soient réintroduites dans la loi les dérogations actuellement prévues par le code de l'urbanisme dans son article L 111.6.2 de la loi dite « Grenelle 2 », afin de permettre de sauvegarder l'esthétique ; 2° que les isolations par l'extérieur du bâti existant soient soumises à l'avis conforme des services compétents du ministère de la Culture.

Notre Société souscrit totalement ces demandes formulées par les organismes et associations dont les noms suivent :

- Association des Architectes du Patrimoine ;
- Docomomo France ;
- Rempart ;
- Vieilles Maisons Françaises ;
- Association nationale des Architectes des Bâtiments de France ;
- Maisons Paysannes de France ;
- Sauvegarde de l'Art Français ;
- La Demeure Historique ;
- Patrimoine – Environnement (LUR-FNASSEM) ;
- Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France.

Daniel GAYMARD

## LA JOURNÉE DES CHÂTEAUX FORTS LE 1<sup>ER</sup> MAI 2015



Au Grand Geroldseck (photo : Guy Bronner)

Un évènement à signaler qui, je l'espère, se renouvellera : la Journée des châteaux forts d'Alsace, qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> mai 2015... sous une plus continue, souvent battante, noyant les préparatifs festifs de nombre de chantiers. J'ai pu le constater au Grand Geroldseck, où toute l'équipe était là avec soupe médiévale et autres spécialités, attendant un public plus que clairsemé.

Pour mémoire, le Bas-Rhin avait vu la mobilisation de gens de Hoh Andlau, Bernstein, Fleckenstein, Freudeneck, Grand Geroldseck, Kagenfels, Neu Windstein, Ortenberg et Ramstein, Salm, Schoeneck, Spesbourg, Wangenberg et Wasenbourg. Dans le Haut-Rhin, Engelbourg, Ferrette, Hohnack, Hugstein, Eguisheim et Wineck étaient présentes par leurs équipes.

En espérant que cette manifestation se pérennise, grâce à l'enthousiasme qui ne doit pas faiblir.

Guy BRONNER

## ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

---

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretiens du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, et historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

### **Bernard Hägel**

*Bernard Hägel est né le 28 août 1944 à Montauban. En 1945, sa famille se réinstalle en Alsace, à Otterswiller, près de Saverne. Archéologue bénévole, il est membre fondateur du Centre de Recherches archéologiques médiévales de Saverne (CRAMS).*



Photo : Guy Bronner

#### *D'où vous vient votre passion pour le patrimoine ?*

Un enseignant à joué un rôle important dans mon intérêt pour l'histoire et l'archéologie. Il s'agit de Henri Heitz, président honoraire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne, qui a été mon professeur d'histoire au lycée de Saverne et qui a su me transmettre sa passion pour l'histoire. Mon intérêt pour l'archéologie s'est porté d'abord sur l'archéologie en général et plus particulièrement sur les civilisations précolombiennes et j'ai eu ainsi l'occasion de rencontrer Jacques Soustelle au Musée de l'Homme à Paris. Après plusieurs visites au Mexique et au Pérou, je continue à suivre avec grand intérêt les découvertes qui sont faites actuellement en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

#### *Quel a été votre parcours ?*

Mon parcours professionnel s'est déroulé au sein de l'industrie, plus précisément dans une grande entreprise de production de machines agricoles à Saverne. Ma formation initiale de dessinateur technique m'a été très utile ensuite en

archéologie. Mes premiers contacts avec l'archéologie régionale remontent à 1975, après une rencontre avec René Kill, puis avec Bernadette Schnitzler, et dès l'origine, c'est l'archéologie médiévale qui m'a intéressé. Le petit groupe que nous avons formé a débuté ses recherches par des relevés de l'enceinte du Petit-Ringelsberg et d'une carrière de pierres médiévale située à proximité. Puis, nous sommes intervenus sur une nécropole mérovingienne menacée par des travaux de construction à Kirchheim, en tant que correspondants de la Direction des Antiquités historiques d'Alsace, ce qui nous a incité à faire des recherches sur le « palais mérovingien » de Kirchheim.

Est née alors l'idée de créer un Groupe d'Archéologie médiévale (G.A.M.) au sein de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne, dont nous étions membres tous les trois. C'est de cette première association qu'est né le Centre de Recherches archéologiques médiévales (CRAMS) en 1989, avec le soutien de la Société d'Histoire et de la Ville de Saverne, qui a mis à notre disposition un local pour traiter le matériel archéologique. Ont suivi des fouilles au château du Haut-Barr, puis une fouille sur un site du Bronze final à Marlenheim. Le G.A.M. a participé aussi activement aux travaux du GAMA (Groupe d'Archéologie médiévale d'Alsace), qui à l'initiative de Joëlle Burnouf, a fédéré les archéologues médiévistes alsaciens en 1981.

#### *Qu'ont apporté vos recherches au patrimoine alsacien ?*

Le CRAMS a exploré plusieurs sites castraux importants au cours des trois dernières décennies. Chaque chantier a duré pratiquement une dizaine d'années : au château du Haut-Barr, au château du Daubenschlagfelsen/Warthenberg, au château de Wangenbourg dans le cadre des travaux de consolidation de l'édifice par la Conservation régionale des Monuments historiques. Ces fouilles ont permis de mieux connaître ces sites et leur évolution et de mettre en valeur les structures dégagées par les fouilles afin de pouvoir les faire découvrir au public. La création de la revue *Études médiévales* en 1983, devenue *Châteaux forts d'Alsace* en 1996, dont j'assure le suivi éditorial et la mise en page, est également un élément dont je suis très fier, car elle est devenue une référence dans le domaine de l'archéologie castrale régionale et a permis au CRAMS de développer des contacts scientifiques très intéressants avec des collègues suisses et allemands. Actuellement, je travaille aussi avec l'Association Pro Geroldseck qui a pris en charge la valorisation et l'entretien du château de Grand-Geroldseck.

Le CRAMS a entrepris aussi de publier des monographies sur les sites fouillés et d'étudier le matériel archéologique recueilli, qui viendra enrichir les collections médiévales du Musée archéologique de Saverne. Plusieurs vitrines ont d'ailleurs été mises en place par le CRAMS en collaboration

avec la conservation du musée pour faire découvrir la vie quotidienne aux visiteurs et les inciter à aller visiter les châteaux de la région. Plusieurs expositions ont également été réalisées par le CRAMS sur ces mêmes thématiques.

Quels sont vos autres loisirs ?

Depuis mon adolescence, je m'intéresse aussi aux motos et aux voitures anciennes et suis membre de l'Amicale alsacienne de voitures d'époque depuis de longues années. Je participe régulièrement avec mon épouse Christiane à des rallyes pour voitures anciennes en France et en Allemagne.

Propos recueillis par Bernadette SCHNITZLER

**Georges Bischoff**



Georges Bischoff en séminaire, le 11 avril 2015 (photo : Jean-Jacques Schwien)

Georges Bischoff (65 ans) est professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Strasbourg. Il est plus spécialement connu pour ses travaux qui, dans un espace qui va de Colmar à Montbéliard et des années 1200 à 1700, portent sur la noblesse, la paysannerie, les villes, le pouvoir, la culture matérielle, l'art.... Mais plus que ces thématiques, c'est la passion de la source historique qui le caractérise, l'archive avant tout mais aussi les biens matériels, comme objet et support de construction d'un savoir dont l'Homme est le centre. Cet humanisme se traduit par de nombreux autres centres d'intérêt, comme

*l'histoire du sport, du jouet ou du train, la bande dessinée, la transition harmonieuse entre le passé et l'avenir. Outre l'enseignement, ses moyens pour ces messages, ses armes devrait-on dire, c'est l'humour qu'il manie avec brio et une implication sans faille dans notre société de communication. Sans avoir de téléphone portable ni de compte Facebook, il est pourtant aux premières loges dans les associations, la presse, les revues, pour dénoncer les côtés négatifs de notre société et valoriser le sens positif, le tout appuyé sur son expérience de l'histoire.*

*Par ses activités et ses réflexions, il est depuis longtemps un partenaire privilégié de notre Société et à ce titre mérite amplement d'entrer au Panthéon de nos portraits au moment où il quitte l'enseignement pour une retraite qu'on lui souhaite bienheureuse et ludique.*

D'où vous vient votre passion pour le patrimoine ?

Comme Obélix, je suis tombé dans le chaudron tout petit. Je suis né à Guebwiller, ville historique s'il en est, près de l'église des Dominicains et en face du célèbre vignoble du Florival que j'arpentais avec mon père, pharmacien, grand marcheur et grand amateur de botanique. J'ai aussi eu la chance d'avoir eu un très vieux grand-père, Georges de son prénom, pharmacien également et avant tout pour moi un puits de sciences. Un autre Georges Bischoff, mon oncle, m'a donné sans doute la passion des châteaux par un de ses dessins d'enfants de 1914. Enfin, j'ai découvert une autre Alsace par un oncle, d'abord curé à Saverne, où il vivait dans un superbe presbytère, puis chanoine à la cathédrale ; avec lui, j'ai pu parcourir très tôt les combles et la flèche de cet insigne monument, en admirant d'ailleurs son absence totale de vertige.

Du côté de ma mère, j'étais proche de son oncle, Charles Wetterwald, fondateur du musée du Florival. Ma mère elle-même était une militante de premier plan pour la préservation et mise en valeur du patrimoine guebwillerois, s'opposant en particulier aux projets de démolition dans la vieille ville du maire Charles Haby, sans toujours grand succès d'ailleurs. Mais elle a aussi fortement soutenu l'association Maisons Paysannes d'Alsace dès ses origines.

Je suis donc issu d'une double dynastie d'érudits, dont une branche de pharmaciens avec plusieurs Georges Bischoff.

Quel a été votre parcours de formation et votre parcours professionnel ?

J'ai été initialement attiré par l'histoire contemporaine et plus particulièrement l'architecture industrielle, qui reste d'ailleurs un de mes jardins secrets. Mais la rencontre avec René Kippelen, enseignant de philosophie au lycée de Guebwiller, a changé ma vie, comme à beaucoup d'autres de ses élèves. Plus particulièrement, il m'a entraîné un samedi pour faire des relevés au prieuré de Schwartzenthann, à Wintzfelden, alors complètement enseveli au cœur de la forêt. Avec une pelle de jardin, nous avons dégagé le sommet d'un arc ouvrant sur une cavité avec une vague sculpture au fond. J'en ai fait un mauvais

dessin que ma sœur, alors en « prépa chartes » a montré à Christian Wilsdorf. Notre directeur d'archives, enthousiaste, a fait venir Robert Will (et le tout jeune Guy Bronner...) pour entamer une fouille qui a livré d'abord un enfeu roman, puis les vestiges de l'église tout entière, aujourd'hui valorisée.

Je me suis donc tourné vers le Moyen Âge et pu rencontrer ainsi un autre maître, Francis Rapp, avec qui j'ai fait toute ma formation. Ses cours, ses séminaires, ses écrits et son sens de l'histoire m'ont servi de guide. Mon premier article, comme il se doit, a d'abord porté sur les fouilles de Schwartzenthann. Mais c'est le mémoire de maîtrise sur Murbach, puis la thèse sur les Etats provinciaux qui m'ont fait entrer dans la discipline et le métier : Capes en 1974, agrégation en 1975, premiers postes au collège Saint-Exupéry à Mulhouse, puis les lycées Bartholdi et Camille See à Colmar. Une période faste a été mon poste à l'Ecole normale de Colmar (7 ans), où le financement par le département du Haut-Rhin nous donnait alors les vrais moyens d'une pédagogie ; mon poste (en détachement) au service éducatif des archives départementales à Colmar (5 ans) m'a également permis d'initier de nombreux élèves aux sources concrètes de l'histoire, en particulier contemporaine.



*Georges Bischoff entouré de Jean-Jacques Schwien (à gauche) et de Francis Rapp (photo : Guy Bronner)*

Dans la foulée d'ailleurs, comme je retrouvais l'histoire récente, j'ai eu à écrire un compte rendu de l'ouvrage de Jean Mieg sur les manufactures du Haut-Rhin (1982) et pu découvrir les usines d'Issenheim et de Ribeauvillé où l'on produisait encore des imprimés à la main. Toutes ces activités pédagogiques et de recherche m'ont amené à prendre en charge la direction de la *Revue d'Alsace*, puis celle de la revue de Thann-Guebwiller, tout en siégeant au comité de la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Chargé de cours à l'université dès les mêmes années, j'ai été nommé maître de conférences en histoire d'Alsace en 1988, avant de passer professeur d'histoire du Moyen Âge en 1996.

*Que pensez-vous que votre action apporte au patrimoine régional ? Quel sens lui donnez-vous ? Quels sont les principes qui vous guident ?*

J'ai été impliqué très tôt dans le réseau des défenseurs du patrimoine. Outre la fouille de Schwartzenthann, j'ai participé à l'opération Taupe (autrement dit le Centre

d'archéologie médiévale de Ch.-L. Salch) dès la fin des années 1960, avec des travaux à haut-Eguisheim, où j'ai encore une fois côtoyé Guy Bronner (qui révisait son bac...) et rencontré Marc Grodwohl. J'ai fouillé également aux Récollets de Rouffach (Pierre-Paul Faust) et au château de Birkenfels (1975), dans l'association de Bernhard Metz, autre grande rencontre.

Mais le déclencheur dans mon implication en faveur d'une politique patrimoniale a été l'affaire des châteaux-hôtels, en 1989, ce projet du conservateur des Monuments Historiques de transformer cinq des plus belles ruines de la région en hôtel de luxe, au motif de les sauver sans avoir à ponctionner les crédits publics. Ce projet a d'ailleurs été un révélateur pour beaucoup de monde dans la région. Je pense avoir été un des acteurs principaux qui ont contribué à renouveler notre rapport au patrimoine, avec l'idée d'une meilleure implication de la société civile. J'avais en effet porté le projet devant la Corephae, ancêtre de l'actuelle Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS), puis dirigé un numéro spécial des *Saisons d'Alsace*, toutes choses qui ont finalement contribué à son abandon. D'autres dossiers sont venus s'y ajouter par la suite, comme la dénaturation de l'ancien Hôtel des Cointet à Ensisheim, pour en faire la Mairie sans âme actuelle (1990), la préservation de la chapelle contemporaine de Logelbach, une opposition aux tours du môle André-Malraux et aux premiers projets d'aménagement de la place du Château à Strasbourg très récemment.

Toutes ces affaires m'ont permis d'être un vrai acteur dans la réflexion sur le devenir du patrimoine régional. Le projet des châteaux-hôtels m'a propulsé à la tête des *Saisons d'Alsace*, que j'ai dirigées pendant 10 ans. J'ai eu l'honneur d'être sollicité également pour écrire la préface du *Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace* de J.-P. Beck, D. Toursel-Harster et G. Bronner (1995). Mes moyens pour faire réfléchir les élus et promoteurs dans le domaine du patrimoine ont donc été avant tout des argumentaires développés à divers niveaux de diffusion, presse quotidienne (*Dernières Nouvelles d'Alsace*), revues grand public (*Saisons d'Alsace*) et revues spécialisées, sans tomber dans la démagogie et l'opposition stérile.

Pour ceux que ça intéresse, l'essentiel de mes idées sur le patrimoine sont développées dans un livre récemment paru aux éditions du Belvédère, intitulé « *Pour en finir avec l'histoire d'Alsace* ». Ma thèse est que la mémoire de la région, c'est son patrimoine et qu'il faut tout faire pour la conserver. Les mauvais exemples sont la démolition de la belle caserne Barbade pour céder la place à l'hôtel du département (1990), ou la restructuration actuelle de l'hôpital civil à Strasbourg. Le bon exemple, ce sont les veilleurs de châteaux qui associent préservation et implication des acteurs locaux pour faire vivre cette belle idée que notre passé a encore de l'avenir.

Propos recueillis par Jean-Jacques SCHWIEN

**Mardi 13 janvier 2015 : L'Alsace au temps du Reichsland (1870-1918), par Gabriel BRAEUNER (historien)**

Une remarquable conférence qui permet à cet article tant de relater les propos que de recommander un ouvrage, *L'Alsace au temps du Reichsland (1870-1918) : un âge d'or culturel ?* (éditions du Belvédère, 2013), qui en est déjà à sa deuxième édition.

Le conférencier, Gabriel Braeuner, bien que né à Strasbourg, a une carrière essentiellement colmarienne : archiviste de la ville depuis 1971, puis directeur adjoint des services jusqu'en 2008, il est vice-président de la société d'Histoire et d'Archéologie de Colmar. Au-delà de cette vision centre-alsacienne, il s'est penché sur le temps du Reichsland, et a essayé d'analyser les changements liés à la prise de pouvoir de l'Empire. L'exposé a été brillant et, il faut le souligner, sans projections, ce qui n'a pas empêché au public nombreux d'être tenu en haleine jusqu'à la fin.

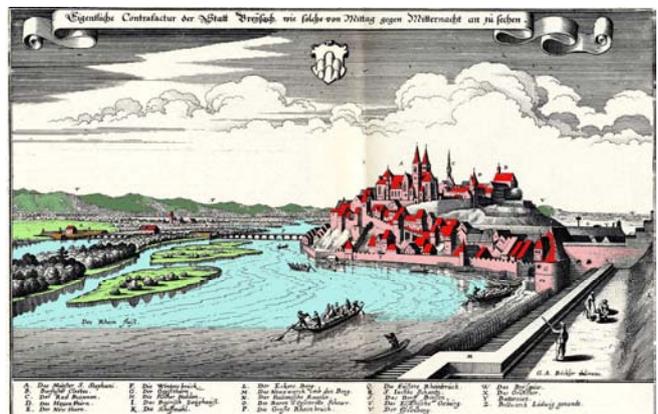
Après un rappel politique indispensable, qui montrait bien le cadre dans lequel le nouveau concept de culture pouvait se développer, notre conférencier a montré certes les efforts de « germanisation » qui débouchaient néanmoins sur une expression artistique qui n'était de loin pas confisquée par le pouvoir. Culture allemande et culture française se côtoyaient et se complétaient pour la plus grande satisfaction de l'alsacien : pour la musique, le théâtre ou l'opéra, le pari de cette symbiose fut gagné, pour les arts plastiques le résultat fut mitigé, mais pour la culture dialectale ce fut un vrai âge d'or. Côté universitaire, les professeurs étaient brillants, mais la distance entre étudiants allemands et alsaciens restait grande, bien que se réduisant. Période de liberté intellectuelle, où le *Kunschthafe* et la *Revue alsacienne illustrée* ont pu s'épanouir, la période du Reichsland est une période essentielle de notre histoire... Et, comme le dépeint G. Braeuner, pour les simples citoyens agriculteurs ou ouvriers, en dehors du travail, ils lisaient, chantaient, suivaient les parades militaires, applaudissaient le Kaiser, participaient, au grand dam du curé ou du pasteur, au Kilbe ou autre Messti, processionnaient sans fin aux fêtes religieuses et allaient fêter le 14 juillet à Saint-Dié...

Post-scriptum du rapporteur. *La question devrait peut-être être posée à l'inverse : que se serait-il passé sans le Reichsland ? Un épouvantable marasme sans le bouillonnement d'idées lié à la confrontation de la culture en pleine expansion d'un état dynamique venant de se créer, avec un centralisme jacobin qui n'a jamais privilégié l'explosion artistique en-dehors de Paris. Cela explique peut-être la rapide spontanéité de la libération de l'expression populaire et le plus lent développement de l'expression artistique savante, fruit d'un enseignement qui met son temps à être assimilé... Reste enfin la libre confrontation de deux cultures... Un exemple à cultiver.*

Guy BRONNER

**Mardi 10 février 2015 : Le Rhin. Légendes, traces archéologiques et histoire, par Jean-Jacques SCHWIEN (Université de Strasbourg)**

Cette conférence doit son origine à un projet de mémoire de master en archéologie, à l'Université de Strasbourg, sur le Rhin au Moyen Âge, ce qui a nécessité une recherche documentaire initiale, pour en élaborer la problématique. Ce master, de fait, n'a jamais été terminé, mais le tour d'horizon des ressources disponibles a permis de voir que l'histoire et l'archéologie du Rhin était un vrai sujet d'étude. En effet, aussi curieux que cela puisse paraître pour un fleuve qui forme l'épine dorsale de l'Europe, les publications et recherches déjà effectuées portent avant tout sur l'espace rhénan, dans ses composantes littéraires, artistiques, géopolitiques et économiques. Le cours d'eau lui-même a certes déjà été abordé par les géographes et les naturalistes. Les premiers ont avant tout essayé d'en cerner les origines, en liaison avec le phénomène de subsidence du fossé rhénan, de même que ses caractéristiques hydrologiques ; les seconds se sont penchés sur la spécificité de la flore et de la faune de ce milieu aquatique privilégié, mais modifié et fragilisé par les aménagements anthropiques récents (canalisation, régularisation et industrialisation). Mais les modalités d'occupation par l'homme, dans le passé, sont le grand absent de ces recherches, tant en France qu'en Allemagne : même l'effort majeur de l'endiguement du Rhin au XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas été précisément étudié.



Matthäus Merian, *Topographia Alsatiae*, 1644 : vue de Breisach am Rhein

Ce sont donc en quelques sortes les pistes de recherche sur ce sujet du rapport physique entre l'homme et le fleuve par le passé qui ont été le sujet de cette conférence. Elles convergent d'ailleurs avec les perspectives d'élaboration d'un dossier documentaire sur les aménagements du Rhin, initié par le Service régional de l'Archéologie dans le cadre d'un « Projet collectif de recherches ».

Nous ne pourrions pas développer toutes ces pistes dans ce court résumé et nous contenterons de quelques éléments saillants. Les légendes tout d'abord, qui forment une part

importante de la littérature sur le Rhin, portent en fait essentiellement sur le Rhin moyen, entre Bingen et Cologne, dont les paysages encaissés et sans doute les accidents de bateaux ont inspiré plus facilement qu'ailleurs une création poétique. En Alsace en effet, dans les 570 contes et légendes recueillis par Auguste Stœber vers 1850, le Rhin est cité trois fois seulement. Bien sûr, il faudrait davantage compiler les données anciennes pour cerner la place du fleuve dans la mythologie de ses riverains et en particulier ses traces matérielles : des fouilles à Strasbourg et Biesheim, qui ont mis au jour une stèle antique dédiée au Père Rhin et un *ex voto* (antique?) en bois, similaire aux statues des sources de la Seine, en apportent de premiers éléments.

L'habitat est un second thème majeur. Contrairement au sens commun qui voudrait que « les anciens » aient privilégié la sécurité ou le confort, les abords du fleuve et même parfois ses îles ont accueilli des localités plus ou moins importantes, en dépit du risque des inondations, de l'humidité rémanente ou du désagrément des moustiques : les agglomérations gauloises de Bâle-Gasfabrik et romaines de Biesheim-Edenbourg étaient clairement installées dans son lit majeur ; plus tard, l'abbaye de Honau, les châteaux de Schwanau ou de Butenheim, la ville de Rhinau ont fait de même. Dans les cas de Honau et de Rhinau, dès la Moyen Âge, mais également le village de Kunheim en 1766, on sait que les inondations ont obligé à un déplacement du site.

Les voies de passage sont un autre enjeu de ces recherches. Avant sa canalisation au XIX<sup>e</sup> siècle, le Rhin supérieur était large de plusieurs centaines de mètres, mais avec un « réseau en tresses » qui permettait des passages à gué, des bacs et des ponts s'appuyant sur ses diverses îles. La densité et les modes spécifiques à ces traversées sont très mal connues. Un essai de repérage de passages à gué avant l'Antiquité, par une cartographie de dépôts de mobilier (rituels ?) aux abords du fleuve, a été tenté récemment, mais nécessite encore des investigations complémentaires ; pour l'Antiquité, un pont fondé sur pilotis a été mis au jour à Mayence, mais en amont de ce point, les hypothèses de passage en dur (Drusenheim, Kembs et même Augst) sont fragiles ; selon les sources écrites, le cœur du Moyen Âge a privilégié les bacs (par exemple à Strasbourg) et avant tout les gués ; des ponts permanents ne se développent qu'à partir des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle à Bâle, Breisach ou Strasbourg ; ce dernier avait la forme d'un ruban sinueux avec plusieurs tronçons en bois, régulièrement détruits par les inondations et qui ne sera remplacé par un aménagement en dur qu'après 1850.

Les activités spécifiques générées par le fil d'eau et ses abords sont multiples, et mériteraient à elles seules plusieurs thèses. Parmi les principales, il faut évidemment citer la navigation et son complément, le flottage du bois, la meunerie et les autres activités industrielles comme l'orpaillage, l'exploitation des ressources végétales (forêts, prés humides...) et animales (pêche et chasse), les loisirs

(baignade et patinage). Toutes ces activités génèrent bien sûr des questionnements spécifiques, mais leur point commun est d'avoir à utiliser la ressource naturelle en se prémunissant de ses dangers potentiels. Cette approche par l'histoire matérielle du fleuve nous paraît au moins aussi importante que les rôles politique, économique ou culturel sur lesquels ont s'est avant tout penché jusqu'à aujourd'hui.

Par cette approche, en effet, on peut cerner une part de l'inventivité de l'homme pour adapter l'environnement à ses besoins, en sériant les grandes évolutions. Par exemple, notre imaginaire s'attache plus volontiers aux méfaits des inondations, en en faisant généralement remonter ses prémisses à la nuit des temps. En réalité, comme le Nil, dans un autre contexte, la puissance du fleuve, y compris par ses inondations, a pu être perçue longtemps comme un cadeau des dieux. Les Romains, par exemple, qui avaient les capacités techniques de gérer les cours d'eau, ne paraissent pas avoir engagé de travaux majeurs dans ce sens. Les premières initiatives d'aménagement du réseau hydrographique sont intervenues au cours de la seconde partie du Moyen Âge, aux abords des villes d'abord, mais également sous la houlette de communautés rurales. Puis, à l'époque moderne, le développement des Etats a permis l'élaboration de systèmes de digues en continu.

Au total, l'étude du Rhin nous paraît devoir se placer dans une perspective de longue durée, mais également d'intégration de toutes ses facettes naturelles et anthropiques : un cours d'eau ou un espace maritime comme la Méditerranée de Fernand Braudel est un objet complexe, dont le développement historique est un enjeu fort des approches pluridisciplinaires.

**Mardi 10 mars 2015 : Le cycle des musiciens de la « Droguerie du Serpent » à Strasbourg et le décor peint civil gothique en France, par TERENCE LE DESCHAULT DE MONREDON (docteur ès lettres de l'Université de Genève)**

Entre 1995 et 1997, une minutieuse étude du bâti de la maison sise 17 rue des Hallebardes, à Strasbourg, a été menée par Maxime Werlé. Au cours de l'analyse archéologique de ce bâtiment, communément appelé « Droguerie du serpent », ont été découverts deux ensembles de peintures murales médiévales, l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage.

Si la Droguerie du serpent a connu une première phase de construction à l'époque romane, son élévation a été entièrement remaniée en 1300 ou à une date très proche, comme les analyses dendrochronologiques l'ont montré. Un second remaniement a consisté à ouvrir des fenêtres à croisée au rez-de-chaussée. Or, dans l'ébrasement de ces fenêtres apparaît une série de personnages peints, formant partie d'un décor dont la datation fournit un *terminus ante quem* pour la pose des fenêtres en question. L'analyse stylistique et des éléments du costume des personnages, conduit à rapprocher ces peintures de manuscrits bien datés entre la fin des années 1330 et le milieu des années 1340.

La salle du rez-de-chaussée constituait un vaste espace de 154 m<sup>2</sup>, largement éclairé par de nombreuses baies, comportant une cheminée et un décor peint de grande qualité. La conjonction de tous ces éléments plaide en faveur d'une salle destinée aux réceptions, à la fois lieu de vie commune et lieu semi-public puisqu'ouvert aux personnes étrangères au foyer.



*Vue partielle des peintures murales au rez-de-chaussée de l'immeuble, montrant des musiciens sur les ébrasements des fenêtres et, au fond, l'Adoration des rois mages (photo : TERENCE Le Deschault de Monredon, 2015)*

Le décor de cette salle, tel qu'il est conservé, se compose de deux thèmes. D'une part des couples de musiciens, quasiment grandeur nature (environ 150-160 cm), sont situés sous des gables peints dans les ébrasements des fenêtres à coussièges des murs nord-ouest et sud-ouest. Ces personnages sont richement habillés et certains d'entre eux portent des couronnes de fleurs qui les désignent comme des couples d'amants, conférant à l'ensemble une tonalité courtoise. D'autre part, dans l'angle ouest de la pièce est représentée une Adoration des rois mages.

Plusieurs hypothèses de lecture peuvent être avancées. Soit on peut lire les deux décors de façon indépendante en considérant que, n'appartenant pas aux mêmes plans dans le volume architectural, ils n'appartiennent pas non plus au même plan interprétatif. En somme il s'agirait de deux décors distincts. Soit on considère qu'il existe un lien entre les deux thèmes représentés et alors on se rend compte que les musiciens forment une noble suite aux rois mages, mais surtout remplacent la cour céleste des anges musiciens autour du Roi des cieux qui vient de s'incarner. En effet, si l'on se place dans la partie sud-est de la pièce, on ne verra que les musiciennes, tournées vers la crèche et qui paraissent former une suite aux rois mages ou un concert dirigé vers la crèche. La tonalité courtoise du décor, c'est-à-

dire l'ambiance de cour royale est, on le voit, fortement mise en valeur par le choix de l'Adoration des rois mages. La présence des trois rois venant rendre hommage à un nouveau souverain, confère au décor une ambiance de cour royale, dans laquelle les riches musiciens ne dépareillent pas.

Le fait que ce soit des couples qui soient représentés incite à pousser plus loin l'interprétation. Dans le système amoureux médiéval, il existe, en théorie, une spiritualisation du rapport amoureux qui conduit à l'apparenter à l'amour divin. Or l'hommage que rendent ici les rois mages au Christ, inspiré par l'amour divin, peut être mis en parallèle avec l'hommage que les amants se rendent entre eux, le plus souvent l'homme à sa dame. L'hommage féodal, qui prend déjà un sens métaphorique lors de l'Épiphanie en rappelant la domination du royaume céleste sur les royaumes terrestres, est également utilisé métaphoriquement pour décrire le rapport de dépendance des amants. On serait donc ici face à une sorte de plaidoyer en faveur de l'amour terrestre, dont le modèle serait l'amour divin.

Les peintures qui ont été retrouvées au premier étage semblent appartenir à un thème proche de celui du rez-de-chaussée. Un paysage est représenté sur fond rouge au sein duquel apparaissent des personnages des deux sexes, d'apparence jeune et riche, et par ailleurs des hommes en armes, debout. Dans l'embrasement d'une fenêtre se dresse, semble-t-il, la figure d'une sainte.



*Détail d'une peinture au premier étage de l'immeuble, intégrant un pot en céramique (photo : Albert Châtelet, 2001)*

La curiosité de ce décor réside dans la présence de pots en terre cuite enfoncés dans les murs jusqu'au col et intégrés au décor de telle sorte que deux d'entre eux apparaissent comme creusés dans des monticules de terre, évoquant

fortement l'entrée de terriers, tandis qu'un troisième est désigné de l'index par l'un des deux chevaliers.

La connotation sexuelle du lapin ou « connin » dans l'iconographie médiévale, ainsi que les fréquentes allusions à la chasse et à la guerre pour décrire les rapports amoureux et sexuels permettent de considérer la présence de terriers dans un décor mettant en relations des femmes et des chevaliers en armes comme une évocation du thème, très apprécié à cette époque, de la crainte de l'homme devant la femme dans les rapports amoureux. Une des figures féminines de ce décor, assise sur une forme « à quatre pattes », pourrait être une représentation de l'épisode de la domination de la courtisane Phyllis sur le philosophe Aristote, tiré du *Lai d'Aristote* et également propre à souligner un renversement des rapports de forces considérés comme normaux par la société médiévale.

L'élément le plus important qui unit le décor de ces deux pièces d'une même maison est le jeu visuel qui consiste à intégrer des objets en reliefs dans un décor en deux dimensions. Au rez-de-chaussée, c'est une série de consoles, dont la fonction est sans doute liée à l'éclairage, qui se fond dans le décor. La situation de l'une de ces consoles sur le côté de la crèche, juste en-dessous de l'étoile dont le feu est censé avoir guidé les rois mages, confirme qu'elle était destinée à recevoir un luminaire. Les architectures peintes et les personnages approchant d'une taille naturelle, sous l'éclairage vacillant des flammes, devaient renforcer l'effet d'illusion et donner un caractère fantastique à ce décor.

Au premier étage, les récipients en terre cuite devaient également avoir une fonction propre, indépendante du décor (rangements ?), et ont dû se trouver intégrés par le

peintre à son programme iconographique dans un deuxième temps. En effet, on constate l'alignement horizontal de ces pots et comment le décor s'adapte à leur position, notamment en surélevant de façon un peu forcée les monticules herbeux dans lesquels ils sont censés évoquer des garennes.

Le génie de l'artiste responsable de ces deux décors (s'il s'agit bien du même), est d'avoir su mettre à profit des éléments structurels ayant une fonction pratique pour donner une nouvelle dimension à sa création picturale et la rendre surprenante pour l'œil. De tels jeux d'optique se multiplient d'ailleurs dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

En définitive, on peut se demander si la pièce du premier étage, de par sa thématique mettant en valeur l'ascendance de la femme sur l'homme, n'avait pas pour vocation d'être un appartement privé féminin, ce que la figure d'une sainte, apparemment isolée et pouvant faire figure de sainte patronne, tendrait à prouver. Quant au commanditaire du décor du rez-de-chaussée, propriétaire de la demeure, il s'agit vraisemblablement d'un notable, comme en témoignent à la fois la qualité de son habitation et la préciosité de son décor. Mais sa fonction exacte reste difficile à déterminer et la disparition d'un certain nombre de scènes ne fait qu'appauvrir la somme des indices qui subsistent. L'Adoration des rois mages, par son caractère courtis, pourrait faire penser soit à un noble, lequel aurait pu se faire représenter sous les traits de l'un des rois, à genoux devant la Vierge et l'Enfant, ou encore à un riche marchand dont le décor de la salle de réception avait pour fonction de plaire à ses prestigieux clients qui pouvaient se reconnaître dans les personnages représentés.

Térence LE DESCHAULT DE MONREDON

## COMPTE-RENDUS DES DERNIÈRES VISITES DE LA SOCIÉTÉ

**Dimanche 22 mars 2015 : Trésors architecturaux insoupçonnés à Sélestat. Maisons et monuments du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle, par Benoît JORDAN et Maxime WERLÉ (SCMHA)**

L'affluence a obligé les organisateurs à diviser la visite en deux groupes : le premier groupe a suivi un parcours qui a permis de découvrir les richesses de l'architecture militaire et civile sélestadienne, marquée par une forte densité des immeubles du Moyen Âge et de la Renaissance.

Parmi les étapes marquantes de ce circuit, il importe en premier lieu de signaler la tour des Sorcières, qui est l'ancienne Porte Basse de la première fortification de la ville, élevée au début du XIII<sup>e</sup> siècle, puis surélevée et renforcée vers 1299. En second lieu, les maisons en pans-de-bois du Moyen Âge et de la Renaissance ont retenu notre attention. Si les plus anciennes et les plus méconnues d'entre elles datent vraisemblablement du XIV<sup>e</sup> siècle (rues des Bateliers et de l'Or), les plus nombreuses sont celles de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle (rue des Canards, rue des Bateliers, rue des Oies et quai des Tanneurs).

Le second groupe a pu visiter les deux églises anciennes de Sélestat : Sainte-Foy, bijou roman rénové à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Charles Winkler, qui fut prieuré bénédictin puis église des Jésuites. Il subsiste de l'époque ancienne le saint sépulcre, aménagé en souterrain (et redécouvert par Winkler qui le restitue). La figure de la « dame de Sélestat », peut-être de la famille des Staufen, continue d'émouvoir les visiteurs. L'église présente également un intérêt particulier par la qualité de son décor sculpté et sa tour de croisée, ainsi que par la haute qualité de la chaire – récemment restaurée. On n'oublie pas le gisant représentant François Xavier, dû au ciseau de Jean Léonard Meyer et qui possède son double à l'église de Sarrebourg.

L'église Saint-Georges, église paroissiale, est exceptionnelle par la juxtaposition d'une nef encore entre roman et gothique, un chœur aux dimensions extraordinaires et conçu comme une chaise aux baies largement ouvertes, et son massif occidental dominé par une haute tour centrale. La solennité de l'architecture sert d'écrin à un ensemble mobilier remarquable : vitraux

anciens et contemporains, statuaire baroque et historicisante, chaire du tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, etc.

L'après-midi s'est achevée par la présentation de l'ancien arsenal municipal Saint-Hilaire, le plan ancien conservé en Alsace (début du XVI<sup>e</sup> s.), que le propriétaire actuel a tenté de transformer un établissement hôtelier au détriment de la haute valeur patrimoniale du site. Cette malheureuse aventure pose la question de l'affectation de ce type de site et des conditions de dialogue entre les aménageurs et les préservateurs du patrimoine.



*Escalier du début du XVI<sup>e</sup> siècle, au premier étage de l'arsenal Saint-Hilaire, démoli en 2013 (photo : Maxime Werlé, 2012)*

In fine, le « clou » du circuit a été l'ascension de la tour de la Porte Neuve, d'où l'on a pu découvrir un très beau panorama à 360° sur la ville et ses environs.



*Devant l'arsenal Saint-Hilaire (début du XVI<sup>e</sup> siècle), photographié depuis la Porte neuve (photo : Michaël Landolt, 2015)*

**Dimanche 12 avril 2015 : Metz, la ville allemande, par Christiane PIGNON-FELLER (titulaire d'une thèse sur l'architecture messine de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle)**

La visite à Metz a été un franc succès, en rassemblant une cinquantaine de personnes sous une météo radieuse. Les

explications de Christiane Pignon-Feller, tant historiques qu'architecturales et symboliques, ont passionné l'auditoire. Les liens architecturaux qui existaient entre Metz et les grandes villes des empires centraux, comme Strasbourg, Berlin ou Vienne, éclairent nombre de réalisations messines. Celles-ci étaient pourtant dotées d'une personnalité propre, par bien des points différente de celle de la *Neustadt* de Strasbourg, antérieure d'une vingtaine d'années. Bâtiments publics (l'impressionnante gare et ses appartements impériaux), privés (les immeubles d'habitation et de rapport), militaires et religieux ont été scrutés sous l'œil de notre captivante guide...



**Lundi 25 mai 2015 : Lembach et Wasigenstein dans les Vosges du Nord, par Benoît JORDAN (SCMHA)**

Le lundi de Pentecôte, un groupe conséquent, associant la SCMHA et le cours d'histoire régionale de l'Université populaire, a visité trois sites du nord de l'Alsace. Tout d'abord l'abbatiale de Wissembourg, avec sa tour de l'abbé Samuel (2<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> siècle) et l'église à l'architecture gothique d'une rare élégance, avec le cloître inachevé. Le quartier à l'entour de l'église a également retenu l'attention des visiteurs, avec notamment des édifices du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'après-midi, l'église protestante de Lembach a été le point de ralliement, avec son autel rocaille et sa curieuse chaire à prêcher au décor insolite, représentant l'Arbre de la connaissance avec le serpent tentateur. On a également apprécié la disposition des anciennes pierres tombales dans l'enclos paroissial, notamment celle du soldat Hermann (datée de 1846) dont la vie est racontée sur les faces de la stèle. Le beau temps nous a abandonné pour la visite du Wasigenstein, un haut lieu des Vosges du Nord avec la parfaite adéquation de l'architecture et de la nature, château troglodytique d'exception qui a également permis d'évoquer les figures de Walther et d'Hildegund, deux personnages des Nibelungen.

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

Société pour la conservation des monuments historiques  
d'Alsace (SCMHA)  
Palais Rohan  
2 place du Château  
67000 Strasbourg

☎ : 03 88 52 50 11  
✉ : [scmha@voila.fr](mailto:scmha@voila.fr)  
🌐 : <http://www.scmha.fr>

Horaires du secrétariat : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h  
à 17h (sauf en juillet et en août)

*Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leur auteur.*

---

## BULLETIN D'ADHÉSION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA, 2 place du Château, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire.

M./M<sup>me</sup>/M<sup>lle</sup> .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de ..... €.

Date : .....

Signature :

Membre titulaire : 35 €  
Membre bienfaiteur : 55 €  
Membre étudiant : 20 €

Couple titulaire : 45 €  
Couple bienfaiteur : 66 €  
Couple étudiant : 30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.